

Ariège. La colère des salariés à Saint-Girons.

Les ouvriers veulent mettre le feu à Lédar

La colère est montée d'un cran hier à Saint-Girons quand les salariés de Lédar ont pris connaissance des conditions dans lesquelles leurs homologues de l'Isère vont quitter l'usine avec des avantages qu'ils n'ont pas.



LA DEPECHE DU MIDI (OCTOBRE)

Economie. Les salariés n'obtiendraient pas autant d'indemnités que leurs collègues en Isère.

Le feu couve à Lédar



Le chauffeur de la pelleteuse bloque l'accès de la centrale hydraulique. Les ouvriers de Lédar menaçaient d'y mettre le feu hier s'ils n'obtenaient pas gain de cause à l'issue de la réunion. Photo DDM, B. F.

Après l'échec de la création de la Scop, c'est avec les nerfs à vif que les ouvriers de Lédar attendent les décisions au sujet de leur prime de licenciement. Et de menacer de mener des actions « jusqu'aboutissantes » aujourd'hui s'ils n'obtenaient pas ce qu'ils désiraient. Déjà, dans la nuit de lundi à mardi, des personnes ont débordé les piquets de grèves et ont volé des appareils informatiques, des câbles électriques et de l'outillage. « Dans des cas pareils, il est fréquent que certains ouvriers pris de colère agissent ainsi », explique Chantal Segatti, trésorière du comité d'entreprise. Mercredi en fin d'après-midi, la sous-préfecture de Saint-Girons s'est rendue sur place afin de constater les vols. Elle a pu aussi constater l'exaspération des salariés, excédés de voir que leur dossier n'avance pas. « Pour l'instant, nous n'avons rien mis à part le strict minimum que paye l'État dans ce genre de situation », se plaint Vincent Ramon, secrétaire du CE. Et hier, la tension est montée d'un cran, lorsque les ouvriers ont su ce qu'al-

laient toucher leurs collègues des usines Voiron et Lancey en Isère. Leur plan social prévoit près de trois millions d'euros pris sur les actifs de la société. « Soit près de 4 400 euros de plus par salariés, six mois de mutuelle, des primes pour le montage d'entreprises, etc. C'est vraiment incroyable ! Où est l'égalité de la République ? Pourquoi les gens de l'Isère sont plus avantagés que les Saint-gironsais ? » s'emporte Vincent Ramon. Une réunion a alors été organisée hier à 18 heures, à la sous-préfecture en présence du liquida-

teur, Maître Brénac, de la direction du travail et des titulaires du comité d'entreprise. Si à l'issue de la réunion, les ouvriers n'obtenaient pas autant que leurs collègues isérois, ainsi qu'un surplus provenant des promesses non tenues d'investir l'argent de la vente des centrales hydrauliques dans l'usine ariégeoise, la quasi-totalité des 120 ouvriers de Lédar menaçaient dans la nuit de se révolter. À leur disposition, un stock gigantesque de papier, d'une valeur de 1,8 millions d'euros : « Nous pouvons noyer le stock et le rendre invendable. On ne va

pas leur laisser ça ! » Aussi un hangar rempli de vieux papier destiné au recyclage : « Il suffit d'une allumette, et l'incendie mettra trois jours à s'éteindre ! » Ils ont également bloqué l'accès aux centrales hydrauliques avec du bois et menacé d'y mettre le feu. De même, qu'une énorme cuve de peroxyde, qui sert à blanchir la pâte de papier. « Quand on a un petit bobo, plaisante amèrement un des ouvriers, on met de l'eau oxygénée. Là, nous avons un gros bobo, et nous allons en mettre 16 000 litres ! »

Benoît Fernandes

Dernière minute

La réunion à la sous-préfecture, hier, a duré plus longtemps que prévu. Et c'est sur un constat d'échec que les négociations se sont terminées. Vincent Ramon, que nous avons pu joindre hier soir à la sortie vers 21 heures relate que la « réunion s'est très mal passée. Je ne sais pas sur qui nous sommes tombés, mais je crois que le liquidateur nous en veut. Ils nous a dit qu'il ne voulait rien savoir, qu'il n'y avait pas d'argent ici et qu'on n'obtiendrait rien. » Ainsi malgré les menaces, la situation n'a pas pu se débloquent, contrairement à leurs collègues d'Alsace, du même groupe, qui eux ont obtenu hier soir gain de

cause : « Leur plan social abonde dans le sens de celui des ouvriers isérois. Ils devraient donc également toucher les 4 400 euros de prime. » Ce que souhaitent encore obtenir les ouvriers de Lédar. A l'issue de la réunion, Vincent Ramon a téléphoné au juge commissaire, chargé de faire l'ordonnance prévue pour cette prime. « Lui est prêt à nous la verser, mais à condition que le liquidateur en fasse la demande. Nous leur avons donc lancé un ultimatum : ils ont jusqu'à demain (aujourd'hui) midi pour se mettre d'accord. Sinon, nous commencerons à détruire le stock. Nous n'attendrons pas le lendemain ! »